

VIDÉO-PROTECTION

114 caméras constituent le réseau de vidéo-protection qui maille les quartiers d'Alès pour assurer la protection du public et des biens.

Des personnes secourues, une circulation automobile mieux gérée en cas de manifestations sportives ou sociales, des délits en baisse et une vision claire de ce qui se passe en ville en cas d'épisodes météo donnent toute la légitimité à cet outil aux mille facettes.

À Alès, la vidéo-protection s'appuie sur un réseau de 114 caméras dont le flot d'images converge vers le Centre Superviseur Urbain (CSU). Là, des fonctionnaires assermentés sont en liaison radio avec les policiers municipaux en flottage sur la voie publique. La vidéo est un outil destiné à assurer la protection du public et des biens qui est régulièrement plébiscité, lors des enquêtes téléphoniques diligentées par la municipalité, par quelque 80 % de la population.

Dès 2008, l'expérimentation de la vidéo-protection sur Alès a montré son efficacité et incite la municipalité à faire monter en puissance ce dispositif au fil du temps. Pour cela, elle s'appuie sur les réseaux de fibre optique déployés à chaque occasion de travaux sur la ville, afin de maîtriser le coût qui est pris en charge pour un tiers par le gouvernement, via le Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD).

En cas d'urgence

Dans tous les cas d'urgence, appelez immédiatement.

17 ou 112